

# Information préventive

## Le risque sismique, un patrimoine à valoriser ?

Claire Arnal - Chargée de mission « Plan Séisme » à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de la région Provence Alpes Côte d'Azur.  
Coordinatrice de l'ensemble des actions relatives à la commémoration du séisme de Provence de 1909

**L'article 12 de la loi du 22 juillet 1987 (loi n° 87.565) instaure que " le citoyen a le droit à l'information sur les risques qu'il encourt en certains points du territoire et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger ".**

Le décret du 11 octobre 1990 précise le contenu, la forme et les modalités de mise à disposition des informations qui doivent être accessibles aux personnes susceptibles d'être exposées à des risques majeurs.

Le risque sismique dans certaines régions françaises métropolitaines constitue un risque important souvent sous-estimé par la population car la fréquence des événements est heureusement très faible. Pourtant, nos voisins suisses, qui ont une sismicité comparable à celle des Alpes françaises considèrent que « le potentiel de dégâts est tel, que le tremblement de terre est le phénomène naturel qui occasionne le risque le plus élevé en Suisse. »

Ceci s'explique car les « quelque 90 % des bâtiments actuels n'ont pas été conçus pour résister aux séismes, ou ont été construits selon des normes désuètes, de telle sorte qu'ils pourraient s'avérer insuffisamment sûrs<sup>1</sup>. »

La sortie de la nouvelle réglementation parasismique va constituer une opportunité et même une obligation de com-

muniquer sur le phénomène, ses conséquences et les moyens de s'en préserver. Mais comment rendre attractive cette information qui semble n'intéresser surtout que les acteurs de la construction ?

Dans le domaine de la communication sur les risques auprès des citoyens, les atouts du risque sismique s'appuient paradoxalement sur les faiblesses soulignées plus haut :

■ « L'action est devant nous » : L'évènement se produit rarement et les premières actions réglementaires pour en réduire les conséquences remontent au plus tôt aux années 1970. Il est donc possible de parler du phénomène en abordant « ce qui est à faire » plutôt qu'en regrettant « ce qu'il aurait fallu faire » et qui ne l'a pas été. Perspective positive d'amélioration !

■ « Le séisme historique, un élément de l'histoire du territoire » : Le dernier événement<sup>2</sup> connu est généralement bien lointain : il est plutôt dans les archives historiques des communes qu'il a affectées que dans la « mémoire vive » et récemment douloureuse des habitants. Des associations ont reconstitué la mémoire de l'évènement, il est devenu un élément du patrimoine sur lequel les érudits, les vieilles familles, les nouveaux habitants peuvent communiquer hors du cadre institutionnel parfois un peu rigide de « l'information sur les risques majeurs ».

■ « Le risque sismique permet d'analyser un territoire dans son ensemble » : Le séisme lorsqu'il survient affecte largement un territoire. Contrairement à d'autres phénomènes ce sont des communes entières qui sont affectées et à même d'être concernées. La réduction de la vulnérabilité de l'ensemble des biens constitue un objectif fédérateur puisque tous sont concernés.

■ « Mettre en place un réseau d'acteurs » : La gestion du risque sismique est complexe, elle nécessite la connaissance du phénomène, du comportement du bâti, des conséquences sur les fonctionnalités du territoire (réseaux, transports...) et la préparation des acteurs de la sécurité civile et de la population. Cette complexité est l'occasion d'associer tous ces acteurs afin que chacun apprenne des autres.

**La réduction de la vulnérabilité des biens constitue un objectif fédérateur**

**La commémoration du centenaire du séisme de Provence du 11 juin 1909, une illustration**

Cet événement a constitué une véritable « chance » pour communiquer sur le risque sismique et les actions aux-

<sup>1</sup> « Le risque sismique en Suisse et les mesures prises par la confédération » in <http://www.bebende.ch/download/mesures.pdf>  
<sup>2</sup> Le site <http://www.sisfrance.net/> (EdF, CEA, BRGM) permet de savoir quels sont les séismes recensés dans une zone au cours du dernier millénaire.

quelles il a donné lieu illustrent bien les propos précédents.

Le séisme de Provence de 1909 est un élément fort du patrimoine provençal et de très nombreux acteurs se préparaient en 2008 à commémorer cet événement. La mise en place du « Plan séisme<sup>3</sup> » en PACA fin 2007 a permis de donner à l'ensemble de ces manifestations toute leur ampleur et de créer une dynamique territoriale très forte sur le thème du séisme.

La DREAL<sup>4</sup>, chargée de mettre en oeuvre le Plan séisme, appuyée par le Conseil Régional, la Communauté du Pays d'Aix (CPA) et l'Agglopolo de Salon a mutualisé les financements, coordonné l'ensemble des acteurs intéressés par les actions de commémoration et organisé des actions communes afin de donner à cet évènement la portée qui lui revenait. Des entités institutionnelles (ASN, IRSN,...) et associatives (AFPS, IPGR,...) se sont mobilisées pour participer à des actions commémoratives, des acteurs scientifiques (CEREGE, BRGM, CETE) ont appuyé les musées régionaux (Parc Régional du Luberon, musée Nostradamaus...), les représentants de l'éducation nationale, les communes et les associations pour créer un fond muséographique et des animations. Les services de secours (SDIS13), avec la DREAL, les scientifiques, les communes, ont mis en place des exercices communaux et des démonstrations de terrain. Le député des Bouches du Rhône, Christian Kert<sup>5</sup>, a apporté par sa présence un fort soutien à l'organisation. C'est ainsi que s'est instaurée une synergie entre les acteurs couplée à une connaissance mutualisée du territoire : Les réunions d'organisation ont été l'occasion d'échanges de savoirs car chaque réunion a été l'occasion de présentations techniques faites par les différents participants : Origine du phénomène, aléa local (par les scientifiques), évènement de 1909 (par les associations et les communes), vulnérabilité du bâti, modes de réhabilitation (par les architectes), gestion de crises (par la sécurité civile), réglementation (par l'administration)... De plus, afin de permettre à tous de mieux connaître le territoire et ses ressources ainsi que les impacts du séisme encore visibles, les



© Collection O. Gerin

réunions ont eu lieu dans les différentes communes affectées en 1909 et dans les locaux des services de secours.

Les actions susceptibles d'être menées ont été évoquées au cours du congrès des responsables de la gestion du risque (plus d'une centaine de participants) qui s'est déroulé le jour anniversaire de l'évènement. Egalement **deux exercices communaux ont été « joués » (Lambesc et Pelissanne) tandis que les collègues et écoles testaient aussi leurs plans de secours.** Il est important de noter ici que la réalisation d'exercices ayant pour déclencheur un séisme permet de mobiliser l'ensemble de la commune car tout le territoire est affecté, de réfléchir à la vulnérabilité fonctionnelle du territoire et d'informer les participants sur la nature du risque sismique tout cela dans un contexte dénué de la recherche de responsables de la catastrophe. C'est ce qui était évoqué plus haut sous le label « l'action est devant nous »...

Au cours de l'organisation et du déroulement de la commémoration, l'élément sans doute le plus fort et le plus surprenant pour les responsables de « l'information préventive » a sans doute été la mobilisation des communes et des associations. Au cours de soirées vraiment émouvantes, les unes ont réuni les habitants en procession à la nuit tombée (heure du séisme) sur les lieux détruits, les autres ont refait à pied les chemins qui les avaient conduits à secourir leurs voisins... Environ 5 000 personnes ont participé à ces manifestations communales. Ceci montre qu'il est très important en matière d'information préventive

de prendre en compte ce qu'est un événement catastrophique dans l'histoire d'un pays et d'utiliser cette appropriation du phénomène pour y apporter les compléments techniques, scientifiques ou réglementaires qui sont souvent nécessaires. D'autres actions fortes ont également eu lieu : un congrès scientifique sur les séismes de moyenne intensité (150 participants), des expositions qui se sont poursuivies au cours de l'été, un topoguide... ont concerné plus de 8 000 personnes. L'ensemble des manifestations et des données collectées à l'occasion de cette année de travaux a fait l'objet de la mise en place d'un site internet<sup>6</sup>. Les actions réalisées et le réseau mis en place perdurent. A la suite de ces manifestations l'Etat a entrepris l'audit de la vulnérabilité sismique de ses bâtiments, de nouveaux exercices sismiques communaux sont en cours et des actions de sensibilisation des collègues avec la réalisation d'expositions sont réalisées. Le site internet perdure, présentant les actions en cours sur PACA et fournissant des informations sur la sismicité régionale. L'intensité de la participation est bien sûr moins grande qu'en 2009, mais le travail autour des évènements historiques, en en rappelant la fréquence reste un élément de compréhension de l'histoire et donc du risque imaginable tout à fait motivant.



<sup>3</sup> Action mise en place par le Ministère de l'Environnement, qui s'est étendue de 2005 à 2010.

<sup>4</sup> Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement

<sup>5</sup> Président de l'Association Française de Prévention des Catastrophes Naturelles (AFPCN) et président du COPRNM (Comité d'Orientation pour la Prévention des Risques Naturels Majeurs)

<sup>6</sup> <http://www.seisme-1909-provence.fr>